

SYNDICAT PENITENTIAIRE DES SURVEILLANTS

CORPS D'ENCADREMENT ET D'APPLICATION

COMMUNIQUÉ RÉGIONAL GRAND-EST

Le: 18 MARS 2026

Silence ? Non, Action et Engagement

Nous avons pris connaissance du communiqué de FO Grand-Est, sur un éventuel RÉVEIL de notre part. L'action et l'engagement ne se résume pas à des prises de parole.

S'agissant de notre prétendue absence de prise de parole lors du CSA évoqué, il convient de rappeler un élément simple : $\frac{3}{4}$ des points inscrits à l'ordre du jour concernait des corps ne relevant pas de notre champ de représentation. Il suffit de prendre connaissance de l'ordre du jour pour se faire une idée précise.

Nous choisissons d'intervenir principalement sur les sujets qui concernent directement les personnels que nous représentons. Cette position est constante.

Nous nous sommes exprimés en amont, lors du groupe de travail sur les congés bonifiés, en exprimant notre opposition, notamment sur des critères que nous jugeons **discriminatoires et inéquitables**.

Pourquoi réitérer en CSA des opinions tenues et assumées en groupe de travail ? et faire du CSAI une chambre d'enregistrement afin d'apparaître à chaque paragraphe du procès-verbal?

Notre Organisation Syndicale ne se limite pas aux prises de parole publiques. Il comprend des échanges réguliers en amont, pour obtenir des réponses et orienter les décisions.

Nous privilégierons toujours des interventions utiles et argumentées plutôt que de simples prises de parole symboliques.

A titre d'exemple, la prime d'installation, dont certains ultramarins sont exclus était à l'ordre du jour. Ce sujet traité par le SPS-CEA, en date du 06/01/26 le communiqué national « Prime d'Installation, certains sont oubliés », ne dépend pas de la DGAP, mais fait l'objet de discussions au niveau interministériel. Dès janvier, nous avons reçu des éléments précis sur ce point, ce qui montre un travail de fond : intervenir au bon moment, avec des informations exactes et vérifiables.

Ou encore le point sur le Protocole Incarville, matériels et équipements ESP, nous avons nommé un expert ESP, fraîchement revenu du Comité de suivi à la DGAP.

Une fois encore le SPS-CEA n'a pas attendu pour obtenir des réponses.

Sur le sujet de fond, « note sur les congés bonifiés », nous restons pleinement mobilisés pour défendre des solutions justes, lisibles et équitables, compatibles avec les contraintes de service.

Nous continuerons à porter nos positions en instance et sur le terrain.

L'esbroufe ne fait pas partie de l'ADN du SPS-CEA.

Le Bureau Régional Grand-Est